

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 21/2013**

Arcachon, le 26/07/2013

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 23 h 00, **le jeudi 15 août 2013**, au Canon – commune de Lège Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits.

Un périmètre de 160 m de sécurité en mer sera donc interdit à la navigation autour de la zone de tir.

– 1° 13.649607' Ouest et 44° 41.840208' Nord

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Inspecteur Principal des Affaires Maritimes
Laurent COURGEON
Chef du Service Maritime et Littoral

